

CTPL du 3 février 2011

Ordre du jour :

- nouvelles règles de vie quotidienne,
- modifications des horaires d'ouverture au public dans 3 trésoreries,
- exécution budgétaire 2010 et budget 2011,
- requalification des emplois C en B au titre du projet de loi de finances 2011,
- questions diverses.

1/ Nouvelles règles de vie quotidienne:

En application de la circulaire du 6 mars 2009, la direction générale avait décidé de généraliser un choix individuel du module horaire pour les agents bénéficiant des horaires variables.

Une consultation a été menée en décembre 2010 pour déterminer les choix des postes comptables et des services de la Trésorerie générale. Sans surprise, les plages fixes (9h30 à 11h30 et 14h à 16h) et les plages variables (7h30 à 9h30 et 16h à 19h) ont été largement adoptées par les personnels.

Cette généralisation des nouvelles règles de vie quotidienne étant favorable pour les agents, les représentants FO n'ont pas soulevé d'objections.

2/ Modification des horaires d'ouverture au public

Trésoreries de Chateaufort d'Ille-et-Vilaine et Liffré:

Face aux difficultés quotidiennes pour assurer correctement leurs missions, l'unanimité des agents des 2 postes comptables a souhaité modifier les horaires d'ouverture au public.

Conscient de cette situation difficile et des conditions de travail largement dégradées des personnels, FO a voté pour ces modifications d'horaires. Ces changements ne sont pas une panacée et ne résoudront pas tous les problèmes. Les nouveaux horaires ont donc été adoptés.

Trésorerie de Plélan le grand :

Pour cette trésorerie, la situation est différente car il n'y a pas unanimité dans le vote des agents. C'est pourquoi FO s'est abstenu.

3/ Exécution budgétaire 2010 et budget 2011

Le budget 2010 était le premier budget présenté en configuration L.O.L.F. FO a constaté qu'en 2010 des économies substantielles ont été réalisées sur l'affranchissement (575 185 € économisés sur la dotation budgétaire).

En application du Projet de Loi des Finances 2011, la dotation budgétaire sera réduite de près de 2 millions d'euros (14,446 M d' € en 2010 à 14,417 M d' € en 2011).

FO est très inquiet de cette situation alors même que la création de la D.R.F.I.P et des nouveaux services notamment conduiront à des dépenses

supplémentaires. Nous pouvons déjà prévoir que des arbitrages budgétaires seront douloureux à effectuer.

4/ Requalification des emplois de C en B

Lors du dernier C.T.P.L emplois du 17/12/2010, FO a évidemment voté contre les suppressions d'emplois dans le département.

Depuis lors, cette situation s'est aggravée :

- 43 agents sont susceptibles de partir à la retraite dans les 6 prochains mois,
- 68 postes de catégorie C et B sont vacants.

La situation des emplois est très préoccupante et le mouvement de mutation d'avril 2011 (C.A.P.L B et C le 14/02 prochain) sera insuffisant pour couvrir les besoins.

La direction a présenté le plan de requalification des emplois de C en B au titre du Projet de Loi de Finances 2011. C'est ainsi que 19 emplois de catégorie C ont été transformés en 23 emplois de catégorie B , soit un solde positif de 4 emplois B. FO s'est abstenu car les requalifications d'emplois ne compensent pas les suppressions d'emplois.

5/ Questions diverses

La Direction Générale a chargé le département d'apporter des améliorations sur la présentation des comptes de gestion. Cette étude est en cours.

Concernant l'expérimentation du contrôle des arrêts maladie depuis octobre 2010, seuls 6 personnes ont été contrôlés sur 1200 agents. FO est contre cette expérimentation suspicieuse vis-à-vis des fonctionnaires.

Le démarrage des S.I.P de Rennes depuis le 1^{er} décembre 2010 est difficile. FO a informé la direction des problèmes immobiliers de l'accueil à Rennes Magenta et de la modification des plans des travaux initiaux. Les conditions de travail actuelles dans le service d'accueil sont mauvaises. FO a demandé l'amélioration des conditions de travail pour l'accueil et un bureau pour chaque agent.

Un point a été fait sur la situation des travaux dans le bâtiment le Turgot, notamment les problèmes d'éclairage et de climatisation. Le futur centre de formation de la D.R.F.I.P devrait a priori être installé au Turgot.

FO, comme la direction locale, déplore l'absence totale de communication sur la mise en place de la future D.R.F.I.P, pourtant la 5^{ème} en France !

FO reste à l'écoute permanente des préoccupations des agents du Centre de Service Retraites, qui subissent des conditions dégradées de travail depuis le démarrage de l'accueil téléphonique. Nous soutenons les revendications des personnels qui exigent la fermeture de l'accueil téléphonique à 16 heures le vendredi et 1 heure de pause téléphonique le midi. Pendant cette période transitoire, la direction ne veut pas assouplir les horaires.

Délégation Force Ouvrière : Christine RODRIGUEZ (permanence FO) et Patrick Le Dinahet (Centre de Formation)

Ne rien faire, c'est laisser faire.

Rejoindre et adhérer à FO DGFIP, syndicat libre et indépendant, c'est déjà agir.

FO DGFIP 35

Permanence FO DGFIP, Trésorerie Générale, avenue Janvier, 35000 RENNES

Tél : 02 99 79 80 73

Courriel : fo.035@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035>